



unifor
theUnion | lesyndicat

National Office
205 Placer Court
Toronto, ON M2H 3H9

Bureau national
205 Placer Court
Toronto, Ontario M2H3H9

Jerry Dias
National President
Président national

Renaud Gagné
Quebec Director
Directeur québécois

Robert J. Orr
National Secretary-Treasurer
Secrétaire-trésorier national

avril 25, 2019

révisé

Aux : Président(e)s et secrétaires archivistes des sections locales

Jour de deuil national

Chers membres d'Unifor,

Le dimanche 28 avril 2019, nous célébrerons le Jour national de deuil afin de rendre hommage aux travailleuses et les travailleurs qui sont morts ou ont été blessés au travail.

Cette année, nous rendons un hommage spécial à notre confrère Blaine Parody, un membre d'équipage de Wild Cove, à Terre-Neuve-et-Labrador, qui est mort en mer le 1^{er} septembre 2018 et dont le corps n'a jamais été retrouvé.

La perte de Blaine nous rappelle que même un seul décès en milieu de travail est un décès de trop.

Malheureusement, il y en a eu beaucoup trop. Selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC), 951 décès en milieu de travail ont été enregistrés au Canada en 2017 - 46 de plus que l'année précédente. Parmi eux, 23 étaient de jeunes travailleurs. Plus de 250 000 autres ont été victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Nos membres participent au Jour de deuil national depuis 35 ans et ont même fait pression pour qu'il soit reconnu. C'est un jour important pour se souvenir de ceux que nous avons perdus, mais étant donné que les incidents continuent d'augmenter, nous devons aussi prendre le temps de réfléchir à ce que nous pouvons faire pour éviter que d'autres tragédies ne se reproduisent.

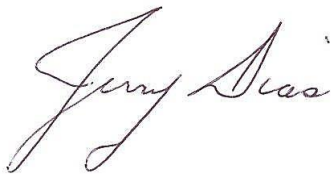
Le 28 avril, nous réaffirmons notre engagement à continuer de lutter pour des lieux de travail plus sûrs et plus sains.

Notre syndicat appuie fermement les modifications apportées au Code canadien du travail, dans le projet de loi C 65, afin de renforcer le cadre actuel de prévention du harcèlement et de la violence au travail - y compris le harcèlement sexuel et la violence sexuelle.

Nous avons exigé des mesures de protection en milieu de travail pour les victimes de violence familiale et nous continuons de promouvoir la sensibilisation à la santé mentale et le soutien aux travailleuses et travailleurs touchés par la maladie mentale. Nous continuons également à nous battre pour le désamiantage des lieux de travail et des bâtiments.

Nous vous encourageons à participer aux activités du Jour de deuil sur votre lieu de travail ou dans votre collectivité, à vous souvenir de ceux qui sont allés travailler un jour mais ne sont pas rentrés chez eux et de ceux dont la vie a changé à jamais à cause d'une blessure ou d'une maladie professionnelle.

En toute solidarité,



Jerry Dias
Président national
environnement



Sari Sairanen
Directrice du Service de santé, sécurité et

JD:SS:lhepb343

c.c. CEN, représentant(e)s nationaux et coordonnateur(rice)s